

# **L'administration communale d'Erezée procède à la constitution d'une réserve de recrutement d'employés administratifs D4 et D6**

## **Description de fonction**

Employé administratif (H/F) à temps plein ou temps partiel.

## **Missions**

Selon ses besoins, l'autorité compétente pourra recourir à cette réserve de recrutement pour l'engagement de personnel afin d'y effectuer les prestations liées à la demande des usagers et aux domaines d'activité du service d'affectation (Taxes et recettes, comptabilité, Population/Etat civil, Marchés publics, etc.)

La validité de la réserve est de 2 ans avec une prolongation possible par décision motivée du Conseil communal

## **Conditions de recrutement**

- Etes détenteur soit :
  - du diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ou équivalent (D4)
  - d'un diplôme d'enseignement supérieur de type court (graduat/baccalauréat) (D6)
- Être âgé de 18 ans minimum à la date du dépôt des candidatures
- Être belge ou citoyen de l'Union européenne ou disposer d'un permis d'un permis de séjour ou de travail
- Jouir de ses droits civils et politiques
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction
- Pour les candidats masculins, être en règle par rapport aux lois sur la milice
- Êtes titulaire d'un permis de conduire (catégorie B) et d'un véhicule personnel
- Etre en possession d'un passeport APE au plus tard le jour ouvrable précédant l'entrée en service
- Avoir une maîtrise jugée suffisante de la langue française au regard de la fonction à exercer
- Avoir une maîtrise jugée suffisante de l'outil informatique et notamment les applications de traitement de texte, de feuilles de calcul et de bases de données
- Réussir les épreuves de recrutement

## **Type de contrat**

Contrat à durée indéterminée (38h00/semaine si temps plein).

## **Echelle de rémunération :**

Echelle barémique D4 (minimum : 15.172,57 € et maximum : 23.131,96 € annuel brut non indexé en fonction de l'ancienneté valorisable – index au 01/01/2015 : 1,6084) ou D6 (minimum : 16.174,07 € et maximum 24.606,06 € annuel brut non indexé en fonction de l'ancienneté valorisable – index au 01/01/2015 = 1,6084)

## **Les candidatures**

Elles doivent être envoyées par recommandé au plus tard le 9 avril 2015 (date de la Poste faisant foi), par courrier à l'attention du Collège communal, rue des Combattants, 15 à 6997 EREZEE ou remises en mains propres contre accusé de réception.

Pour être recevables, elles devront comprendre :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Copie du (des) diplôme(s)
- Un extrait de casier judiciaire modèle 1 (datant de moins de 3 mois)

Les candidatures incomplètes ou reçues hors délai ne seront pas retenues. Celles ne répondant pas aux exigences reprises dans le profil seront déclarées irrecevables.

## **Epreuves**

Epreuve écrite : Elle portera sur :

- La maîtrise des règles orthographiques et grammaticales de la langue française et sa capacité à rédiger
- La connaissance des bases sur le fonctionnement de l'institution communale

Epreuve orale :

Elle portera sur la motivation, les aptitudes comportementales et l'adéquation du profil aux fonctions à ouvrir.

Chaque épreuve est éliminatoire comme suit :

Les conditions de réussite sont d'avoir obtenu 50% à chacune des épreuves et 60% à l'ensemble.

## **Renseignement**

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès à l'Administration communale d'Erezée (086/32.09.19) pendant les heures habituelles d'ouverture des bureaux.